

Communiqué de presse du 6 février 2017

Secret professionnel
AVOCATS.BE s'inquiète

AVOCATS.BE a pris connaissance de l'interview d'Yvon Englert, recteur de l'U.L.B. au sujet du projet de loi modifiant le secret professionnel des agents du C.P.A.S., publiée dans le Soir du 6 février 2017.

AVOCATS.BE partage entièrement les préoccupations du recteur de l'ULB en ce qui concerne les dangers que des lois sécuritaires font courir aux libertés fondamentales de l'État de droit.

Par ailleurs, AVOCATS.BE rappelle que les avocats ont toujours veillé à ce que leur secret professionnel, qui constitue une pierre angulaire des droits des citoyens, soit protégé.